



LES COPINOUS DU MARAIS



CALENDRIER MAI/JUIN

Jeudi 02 mai : Bols tibétains à Poisy.
Lundi 06 mai : Motricité libre à Lovagny.
Mardi 07 mai : Atelier Couleurs à Poisy.
Lundi 13 mai : Motricité dirigée colorée.
Mardi 14, Jeudi 16 et jeudi 21 mai : Bricolage fête des Mères à Poisy.
Jeudi 23 mai : Bricolage Fête des Pères à Poisy.
Lundi 27 mai : Motricité dirigée, Danse à Lovagny.
Jeudi 30 mai : Atelier Couleurs à Poisy.



VENDREDI 31 MAI :

ANNIVERSAIRE 10 ANS DES COPINOUS DU MARAIS à POISY.
SOIREE PRIVEE, RESERVEE AUX ADHERENTS.

Vendredi 07 juin : Bébés-Lecteurs à la Bibliothèque de Poisy sur inscriptions avec la PMI.
Jeudi 06 et 13 juin : Bricolage Fêtes des Pères à Poisy.
Lundi 03, 10, 17 juin : Motricité libre ou dirigée à Lovagny.
Mardi 28 mai, mardi 04, 11, 18, 25 juin et 02 juillet : Cycle escalade à Meythet.
Jeudi 20 et vendredi 21 juin : Fête de la Musique à Poisy.
Lundi 24 juin : Boom de fin d'année, matinée musicale à Lovagny.
Jeudi 27 juin : Jeux d'eau en extérieur pour fêter l'été.

LE FOYER



Forum du Foyer de Lovagny le samedi 1er Juin à la Maison du Village

Le Foyer de Lovagny organise son 2eme forum avec pour objectif :

- de partager un moment convivial ensemble, en proposant des cours d'essai, des spectacles et démonstrations ainsi qu'une exposition des activités
- de recueillir vos inscriptions pour les cours de l'année prochaine.

Le Forum ouvrira ses portes dès 8H30

Au programme de la matinée :

- des cours d'essais dans la salle parquet : 8h30 Yoga, 9h30 Stretching et 10h Pilates
- les spectacles des enfants à partir de 11h
- une exposition et présentation des activités proposées
- le bureau des inscriptions pour la saison prochaine (activités enfants et adultes) qui ouvrira ses portes, pour la matinée, à partir de 9h30, dans l'extension de la maison du village
- un Apéro déjeunatoire ouvert à toutes et tous à l'issue des spectacles des enfants !

Pour les cours d'essai, merci de venir avec votre tapis. Le Foyer pourra en prêter à ceux qui n'en ont pas

Nous vous attendons très nombreux et avec impatience pour une journée festive !

Pour tout renseignement concernant les activités de notre association, vous pouvez contacter l'équipe du Foyer de Lovagny à l'adresse mail : foyerlovagny@gmail.com

LA MONTAGNE D'AGE CHANTE



« La Montagne d'Age Chante » fête ses 15 ans d'existence. Dans ce cadre, **les 4 et 5 mai**, ses choristes et accompagnants partent en balade en Saône et Loire, département cher à sa cheffe de chœur Annie Bouchet, en passant par Tournus, Couches, Autun et Uchon.

Notre concert d'été aura lieu : **le vendredi 14 juin 2024 à 19 h en l'Eglise de Lovagny.**

Nous serons accompagnés de la chorale « Nuances » de Cuvat.



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

MERCREDI 24 MAI 2024 à 20H00
VENDREDI 19 JUIN 2024 à 20H00

FERMETURE MAIRIE et AGENCE POSTALE

22 au 28 AVRIL 2024
8 au 12 mai 2024

ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024

RAPPEL : La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de votre mairie (ou mercredi 1er mai si vous vous inscrivez en ligne).

CONCERTATION : ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ENR)

La loi du 10/03/2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables fait de la planification territoriale une disposition majeure, en remettant les communes au cœur du dispositif. Elle prévoit, en effet, que les communes puissent définir après concertation des habitants, des secteurs privilégiés favorables à l'accueil de projets d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, chaleur renouvelable, hydroélectricité...

La commune de Lovagny souhaite se diriger vers la production d'énergie photovoltaïque, énergie renouvelable qui semble la moins créatrice d'externalités négatives. Afin de préserver la qualité du paysage, il est convenu de ne pas multiplier les installations en dehors des espaces urbanisés (les zones naturelles, agricoles, forestières et remarquables sont donc écartées du dispositif). L'installation de panneaux photovoltaïques ne pourrait donc se concentrer que sur les zones : U et UV.



Aussi, dans le cadre de la concertation publique :

- le dossier dématérialisé avec une carte de localisation des zones identifiées par la Commission urbanisme de la commune sera disponible **du 22/04 au 17/05** sur le site de la mairie : <https://lovagny.fr>
- la consultation d'un dossier papier sera possible du **29/04 au 17/05** en mairie, aux jours et heures d'ouverture au public
- Toutes les remarques peuvent être adressées en mairie, par courrier, par mail à : mairie.lovagny@wanadoo.fr ou consignées sur un registre papier qui sera mis à disposition en mairie



VIE LOCALE, ENVIRONNEMENT, CCAS ...

RECENSEMENT DES FRONTALIERS

Si vous êtes travailleur frontalier de nationalité Suisse ou binational, il est important de vous faire recenser avant le 15 juin 2021. Pour ce faire, 2 possibilités :

directement en mairie
ou par mail



mairie.lovagny@wanadoo.fr

Il n'est plus nécessaire pour les travailleurs frontaliers de nationalité française de se faire recenser.

FISCALITE 2024

Impôts communaux



Lors de sa séance du 03 Avril 2024, le Conseil Municipal a voté le budget pour l'année ainsi que les taux des taxes locales : taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

A l'unanimité, il a été décidé de maintenir ces taux sans augmentation, identiques à ceux votés depuis 2011.

FERMETURE CHEMIN DES MOULINS ou CHEMIN DIT DES COTES

Glissement de terrain sur le chemin rural cadastré 'chemin dit des côtes', appelé aussi 'chemin des moulins'

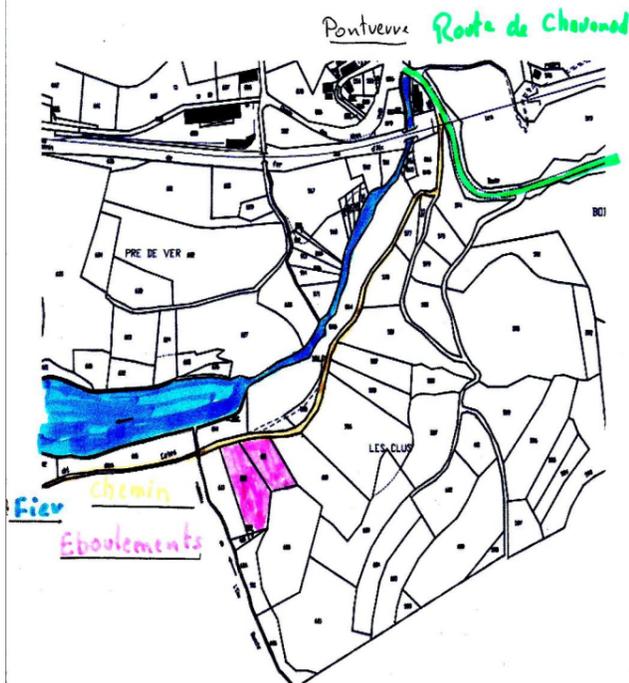
Faisant suite à la sécheresse de l'été 2023, les fortes précipitations de cet hiver ont provoqué un glissement de terrain important sur ce chemin rural.

Par arrêté, la mairie a décidé de fermer, nous l'espérons provisoirement, ce chemin devenu dangereux.

Une étude commandée à Equaterre, bureau spécialisé, nous permettra d'évaluer la situation et nous proposera les solutions de réparation et de stabilisation.

Pour l'heure, le chemin est fermé à toute circulation : piétons, VTT et tous véhicules à moteur. Nous avons constaté dernièrement qu'un passage avait été ouvert pour piétons et VTT; la Mairie n'est pas à l'origine de ce passage, nous déclinons en conséquence, toute responsabilité en cas de violation de l'arrêté.

Nous vous tiendrons naturellement informés de la suite donnée.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Face au constat d'une recrudescence de cambriolages ou de diverses escroqueries, la Police Pluricommunale et le CCAS, organisent :

Le jeudi 16 Mai à 14H 30 à la Maison du Village

une conférence au profit des aînés (mais ouverte à tous) sur le thème de la prévention qui est indispensable pour informer sur la manière d'opérer des malfaiteurs. La prévention permet de garder un lien de confiance et de proximité et d'identifier certains comportements suspects. Une petite collation sera servie à l'issue de la conférence.

Retrouvez encore plus d'informations sur le site de la commune www.lovagny.fr

VIE LOCALE, ASSOCIATIONS

INCIVILITES

ENCORE ET TOUJOURS !!!



LOCAL PROFESSIONNEL

A louer, dans le périmètre du Château, de plain-pied, 72,92 m2, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, répartis sur 4 pièces : 41, 16, 10, 6 m2 (surfaces approximatives), 2 entrées, sanitaire, parking à proximité. Pour tout renseignement :



mairie
de Lovagny

tel :
0450462337

REGLEMENTATION

RAPPEL : Les engins à moteur, de type tondeuse, perceuse, scie électrique, débroussailluse, motoculteur... peuvent être utilisés :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Ces consignes concernent les travaux domestiques chez les particuliers et ne s'appliquent pas aux entreprises et professionnels dans le cadre de leurs activités.

D'autre part, le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique interdite sur l'ensemble du département. Aussi, ne les brûlez plus mais valorisez les :

- en améliorant la qualité des sols de jardin : compostage domestique, broyage et paillage, tonte sans ramassage de l'herbe...
- par apport en déchetterie (puis valorisation par compostage).

Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire, par brûlage constaté, pouvant aller jusqu'à 450 €.



COMITE DES FETES



Appel à bénévoles :

Nous cherchons des bénévoles pour assurer le bon déroulement de la soirée des feux de la Saint-Jean.

- Pour le montage des stands :
 - vendredi 21/06 de 14h à 18h
 - samedi 22/06 de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Pour le démontage et le rangement du matériel :
 - samedi 22/06 après le concert de 0h à 1h
 - dimanche 23/06 de 9h30 à 12h.

Lovagny
Chemin des Cézards
dès 19h00

Samedi
22
JUN

FEUX DE LA SAINT-JEAN

19h30 : Concert MARATHON SET
21h30 : Orchestre MIRAGE

Buvette
Restauration sur place

En cas de pluie : report à la maison du Village

Organisé par : Lovagny Animation

Si vous souhaitez que cette fête perdure, contactez-nous par mail à : lovagny.animation@gmail.com ou par téléphone au 06.79.66.95.31.

Et si vous avez un petit moment pour aider pendant la soirée (stands salé, sucré ou buvette), vous serez également bienvenus !
Nous avons besoin de vous !

Retrouvez encore plus d'informations sur le site de la commune www.lovagny.fr